



Lors du jugement en correctionnelle...

Par **feitant132000_old**, le **03/12/2007** à **17:43**

bonjour

comme le savent sans doute certains d'entre vous, je dois passer en jugement correctionnel pour coups et blessures ayant entraîné une ITT de 21 jours; mon jugement a été reporté une première fois car la victime l'avait demandé elle-même dans une lettre; elle cherchait un avocat et une évaluation de son préjudice; j'ajoute qu'il s'agit du conjoint de ma mère, qu'il est alcoolique, instable de bien des façons mais qu'il présente bien malgré tout; nous nous sommes bagarrés et ses blessures ont été nettement plus sérieuses que les miennes d'où le dépôt de plainte, enfin, j'ajoute que la nouvelle convocation se déroulera le 10 janvier et si vous voulez plus de détails, je vous invite à voir mes précédents posts

je suis venu sur ce forum pour vous poser quelques questions:

1. le passé de la victime peut-il avoir des répercussions sur le jugement de la Cour? il a eu des ennuis avec la justice qui lui ont valu quatre mois de prison
2. comment se déroulera l'audience? que devrai-je faire? dire? quelles sont les erreurs à éviter? les choses à expliquer?

je vous remercie infiniment pour vos réponses